



L'ami-e du Peuple
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

Municipalité de Lausanne
Place de la Palud 2
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

Lausanne, le 4 février 2016

Réintroduction d'un service public de ramassage des déchets encombrants

Monsieur le Syndic,
Madame la Municipale,
Messieurs les Municipaux,

Nous vous adressons ce courrier afin de vous informer sur une revendication fort présente dans la population lausannoise.

Comme vous le savez sans doute, une bonne partie de la population de cette ville a regretté très vivement la disparition du ramassage universel et gratuit des déchets encombrants. Cette restriction du service public a, sans aucun doute, porté un coup au bien commun. Pour certaines catégories de la population, par exemple les personnes âgées ou celles qui n'ont pas de véhicule, la situation actuelle est source de très nombreux problèmes et désagréments.

Vous prétendez que les gens devraient se satisfaire d'une prestation de ramassage des déchets encombrants sur appel par vos services. Cette prestation n'est reconnue qu'aux personnes âgées ou invalides bénéficiant des prestations complémentaires. Cette situation est inacceptable.

L'ami-e du peuple a décidé de lancer la bataille pour obtenir le retour du ramassage gratuit et universel des déchets encombrants avec, à la clef, la création d'espaces publics d'échanges non marchands. À ce jour, plus de 2000 personnes ont manifesté leur soutien à cette revendication et ont contribué à la faire connaître partout dans la ville.

Nous sollicitons donc une entrevue avec votre collègue afin de pouvoir débattre de cette réclamation et déterminer les conditions pratiques de sa réalisation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, nos salutations sectionnaires.

Pour L'ami-e du Peuple